



## 163829 - Doit on ôter la bague lors grandes et petites ablutions?

---

### question

L'homme et la femme doivent ils se débarrasser de leurs bagues quand ils procèdent aux bains rituels?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Si la bague est si grande que l'eau peut lui passer à travers, il n'est pas nécessaire de l'ôter. Si elle est trop serrée pour pouvoir laisser passer l'eau, il faut l'ôter, aussi bien dans les petites que dans les grandes ablutions.

On lit dans l'encyclopédie juridique (11/30 selon la numérotation de la librairie virtuelle ach-chamilah : **la majorité des jurisconsultes soutient qu'il faut ôter la bague quand on se lave les mains dans le cadre des ablutions, si la bague est serrée et si on n'est pas sûr que l'eau lui passe dessous. Si elle n'est pas serrée et si elle est serrée mais pas assez pour empêcher l'eau de passer et si on est sûr que l'eau lui passe dessous, il n'est pas nécessaire de l'ôter car cela reste une simple recommandation.**

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **faut il ôter la bague et la montre pendant les ablutions.** Il a répondu ainsi: «selon les jurisconsultes, la Sunna veut qu'on l'ôte. Cependant si elle est très serrée, il faut l'ôter car, autrement, l'eau ne lui passerait pas dessous. Or , Allah le Puissant et Majestueux dit: **lavez vos visages et vos mains** (Coran,5:6). Aussi faut il laver la main entièrement de l'extrémité des doigts au coude.» Extrait de Liqaa al-bab al-maftouh, n° 232.

Allah le sait mieux.